

4 535 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **novembre 2023** par les forces de l'ordre, soit 5 % de plus qu'en 2022.

Il est estimé que 281 personnes sont décédées en novembre 2023 sur les routes de France métropolitaine, pour 242 en novembre 2022, soit une hausse de +16 %. On note en particulier une augmentation de +18 % du nombre de tués automobilistes (+20 tués), du nombre de piétons tués (+10 tués) et on compte 13 tués usagers de poids-lourds contre 4 en novembre 2022. La hausse est présente sur tous les réseaux routiers mais plus fortement sur les autoroutes.

1 183 personnes ont été blessées gravement en novembre 2023, soit -2% par rapport au mois de novembre 2022 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). Cette baisse concerne principalement les usagers en vélo et en deux-roues motorisé.



Bilan depuis le début de l'année 2023

47 267 accidents corporels à fin novembre

-3% par rapport à 2022

2 846 tués à fin novembre

-5% par rapport à 2022

14 642 blessés graves à fin novembre

-2% par rapport à 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations 2023 d'après les données arrêtées au 06/12/2023

Tableau synthétique du mois de novembre 2023 par rapport à un an auparavant

	Novembre*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	281	+16%	879	+9%	3 130	-5%
Blessés graves	1 183	-2%	4 236	+3%	15 661	-3%

* Novembre 2023 par rapport à novembre 2022

** Cumul 3 mois de septembre 2023 à novembre 2023 par rapport au cumul 3 mois de septembre 2022 à novembre 2022

*** Cumul 12 mois de décembre 2022 à novembre 2023 par rapport au cumul 12 mois de décembre 2021 à novembre 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 06/12/2023

La tendance de ces **3 derniers mois (septembre-octobre-novembre)** est en hausse par rapport aux mêmes mois il y a un an : le nombre de tués est supérieur de +9 % et le nombre de blessés graves est en hausse de +3%.

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés. Cependant, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un rythme proche de celui avant pandémie voire supérieur, avec parfois des évolutions liées à de nouvelles habitudes.

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents, et de -4 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 536 tués, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et -5 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** baisse sensiblement ces 12 derniers mois : 696 personnes sont décédées, en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents, et -7 % par rapport à l'année 2019.

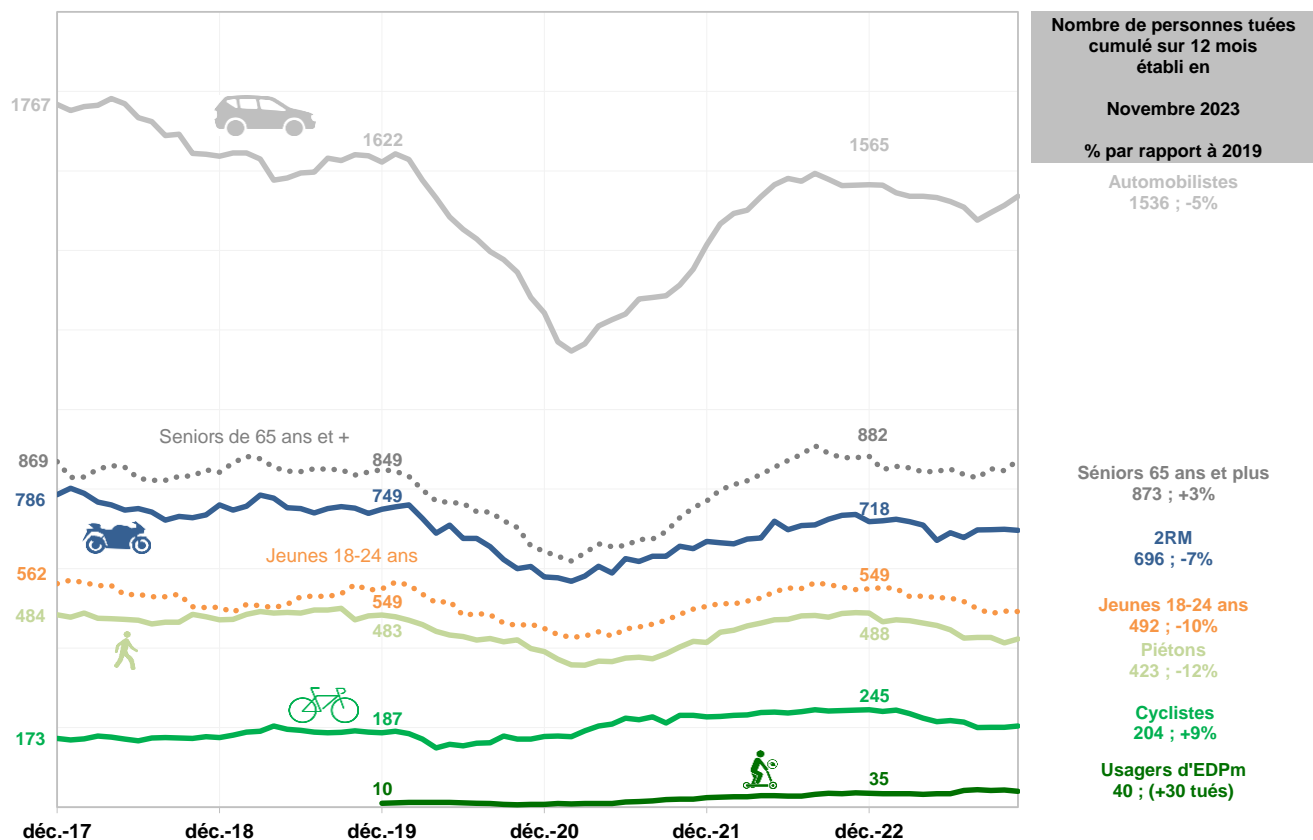
La mortalité **piétonne** baisse fortement ces 12 derniers mois : 423 piétons sont décédés, soit -13 % par rapport aux 12 mois précédents, et -12 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité **à vélo** sur les 12 derniers mois affiche une tendance à la baisse : 204 cyclistes sont décédés, soit -16 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est toutefois supérieur de +9 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** a augmenté fortement ces 12 derniers mois, 40 personnes sont décédées depuis un an, soit +11 % par rapport aux 12 mois précédents.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, au risque élevé d'accident grave de la route, a retrouvé une tendance à la baisse ces 12 derniers mois : 492 jeunes sont décédés, soit -10 % par rapport aux 12 mois précédents, et également de -10 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 873 personnes tuées ces 12 derniers mois, en baisse de -1 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +3 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimation 2023 d'après les données arrêtées au 06/12/2023

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés. Cependant, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un rythme proche de celui avant pandémie voire supérieur, avec parfois des évolutions liées à de nouvelles habitudes.

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en baisse de -3 % par rapport aux 12 mois précédents, et de -4 % par rapport à l'année 2019.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 5 300 blessés graves. Ce chiffre est en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -8 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 4 762 blessés graves, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et -8 % par rapport à l'année 2019.

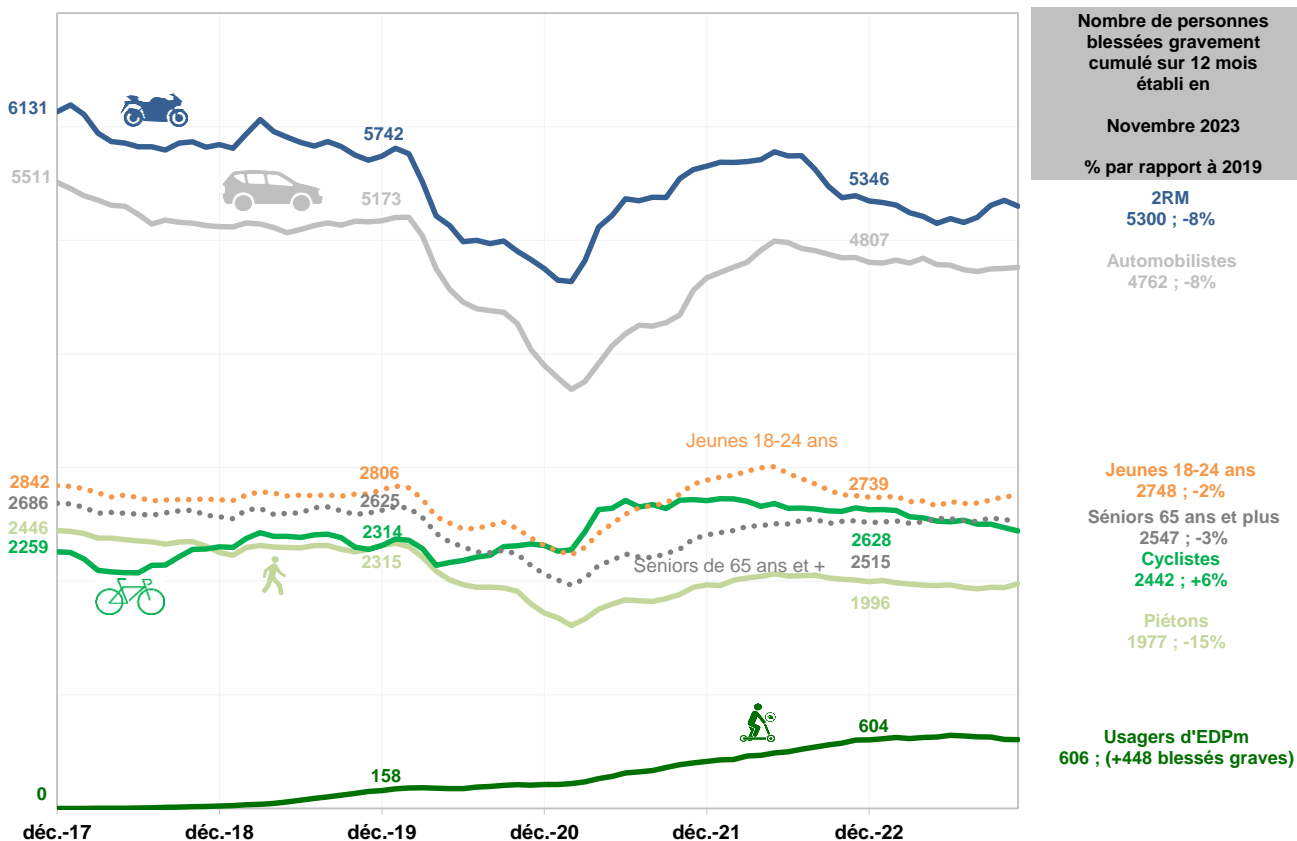
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est largement supérieur à celui de l'année 2019 mais baisse récemment : 2 442 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, en baisse de -8 % par rapport aux 12 mois précédents mais supérieur de +6 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves a baissé légèrement depuis un an et reste sensiblement inférieur à celui de 2019 : on estime que 1 977 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et -15 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés continue d'augmenter, avec plus de 600 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 2 748 blessés graves, stable par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -2 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 547 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +1% par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -3 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 06/12/2023

Les victimes graves en 2023 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Depuis le début de l'année (11 mois), 2 846 personnes sont décédées, soit 137 de moins qu'en 2022 et 109 de moins qu'en 2013, une année qui avait jusque là enregistré le plus faible effectif sur les 11 premiers mois de l'année (hors années de pandémie 2020 et 2021).

La baisse de la mortalité est surtout portée par la baisse de la mortalité des occupants de voiture sur les routes hors agglomération, ainsi que la baisse de la mortalité des piétons en et hors agglomération. La mortalité à vélo a retrouvé le niveau d'avant pandémie alors que le bilan 2RM est plus contrasté (baisse sur les cyclomoteurs ou motos légères, tendance haussière sur les motos lourdes mais plutôt en agglomération). La mortalité en voiture en agglomération est supérieure au niveau d'avant pandémie, mais en léger retrait par rapport à 2022.

Sur les 3 derniers mois

En agglomération, la tendance est à la **baisse** pour les usagers d'EDPm, les tués en 2 RM et les cycliste blessés gravement et en **hausse** pour les piétons et pour les cyclistes et les automobilistes tués .

Hors agglomération, la tendance est à la hausse pour les usagers d'EDPm tués et blessés gravement, les cyclistes et les automobilistes tués, seule la tendance des cyclistes blessés gravement est à la baisse.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour les usagers des 2RM et les automobilistes et en **baisse** pour les piétons tués. En 2022 la mortalité a été particulièrement élevée, malgré la baisse en 2023 le nombre de piétons tués reste élevé.

Ces 3 derniers mois (2023 par rapport à 2022)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↗	↗	→	↗	↘	
EDPm	↘	↘	↗	↗		
Cyclistes	↗	↘	↗	↘		
2RM	↘	↗	→	→	↗	↗
Automobilistes	↗	→	↗	→	↗	↗

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2023 arrêtées au 06/12/2023

Sur les 12 derniers mois

En agglomération, le nombre de tués est à la **baisse ou stable** pour l'ensemble des modes de déplacement, la tendance est à la **hausse** pour les blessés graves piétons et pour les utilisateurs d'EDPm, alors que ce mode de déplacement a pris de l'ampleur.

Hors agglomération, la tendance est à la **baisse** pour l'ensemble des modes de déplacement, à l'exception des tués automobilistes et en EDPm .

Sur autoroute, la tendance est à la **baisse** pour les piétons et automobilistes, mais à la **hausse** pour les usagers de 2RM.

Ces 12 derniers mois

Cumul de décembre 2022 à novembre 2023, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	-6%	+1%	-25%	-14%	-28%	
EDPm	+14%	+3%	+14%	-11%		
Cyclistes	-14%	-6%	-19%	-10%		
2RM	-10%	-6%	-7%	-3%	+50%	+46%
Automobilistes	-3%	-5%	+1%	-0%	-16%	-5%

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2023 arrêtées au 06/12/2023

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de novembre 2023 par rapport à un an auparavant

La tendance récente (3 derniers mois) est en hausse de +9% pour les décés et de +3% pour les blessés graves.

Le nombre de blessés graves est en baisse pour les usagers en EDPm et les cyclistes et en hausse pour les piétons, les usagers de 2RM et les automobilistes. Le nombre de tués baisse chez les 18-24 ans, mais augmente chez les 65 ans ou plus. Il y a plus de blessés graves chez les 18-24 ans. Le nombre de tués et de blessés graves augmente tous milieux confondus.

	Novembre		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Total	281	1 183	879	+9%	4 236	+3%	3 130	-5%	15 661	-3%

Par mode de déplacement

	Tués	Blessés graves	Tués	Variation	Blessés graves	Variation	Tués	Variation	Blessés graves	Variation
Piétons	56	219	145	-3%	602	+8%	423	-13%	1 977	-2%
EDPm	1	55	7	-36%	171	-12%	40	+11%	606	+1%
Cyclistes	16	143	64	+7%	646	-8%	204	-16%	2 442	-8%
2RM	33	302	184	-1%	1 405	+7%	696	-5%	5 300	-2%
Automobilistes	148	412	411	+17%	1 247	+3%	1 536	-2%	4 762	-2%

Focus selon l'âge

	Tués	Blessés graves	Tués	Variation	Blessés graves	Variation	Tués	Variation	Blessés graves	Variation
Moins de 18 ans	9	150	40	-11%	595	+0%	157	-8%	2 289	-5%
18-24 ans	38	216	122	-5%	746	+9%	492	-10%	2 748	+0%
65 ans ou plus	94	216	256	+21%	725	+3%	873	-1%	2 547	+1%

Sur le réseau routier

	Tués	Blessés graves	Tués	Variation	Blessés graves	Variation	Tués	Variation	Blessés graves	Variation
En agglomération	94	563	275	+3%	1 956	+1%	1 000	-5%	7 103	-3%
Hors agglomération	162	519	519	+10%	1 929	+1%	1 856	-4%	7 416	-3%
Sur autoroute	26	101	86	+30%	352	+37%	275	-5%	1 142	+7%

** Cumul 3 mois de septembre 2023 à novembre 2023 par rapport au cumul 3 mois de septembre 2022 à novembre 2022

*** Cumul 12 mois de décembre 2022 à novembre 2023 par rapport au cumul 12 mois de décembre 2021 à novembre 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 06/12/2023

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trotinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trotinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAXy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2022 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2023.**

Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAXy en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>